



25/03/2023

Remarque concernant la création
d'un crématorium à Digne les Bains.

- L'ancien stade Robert GAGE, n'est pas le lieu approprié pour la construction d'un crématorium, car situé dans un quartier résidentiel, très urbanisé, avec sites scolaires.
 - Les valeurs de l'immobilier seront sérieusement impactées par cette construction.
 - Avec la création du nouveau pont des Arches (accès plus facile) le terrain situé à côté de la déchetterie me semble plus indiqué pour cette construction.
- Le crématorium de Manosque est situé loin de la ville et des quartiers résidentiels. Un exemple à suivre - Habitant quartiers sud de la ville.